

Du 15 au 18 octobre, une semaine de réflexion

Études avancées - recherche - création: "Faire plus... Faire mieux"

La Semaine des études avancées, de la recherche et de la création, qui se déroule du 15 au 18 octobre, s'est donné un thème on ne peut plus évocateur: "Faire plus - Faire mieux".

Comme l'explique le décanat, la Semaine a été planifiée dans un esprit de promotion des études supérieures et de valorisation de la recherche et de la création à l'UQAM.

Le noyau de la Semaine s'articule autour de trois principaux débats qui traitent de sujets "pertinents et urgents" dans le contexte de l'Université et de la société québécoise, note un porte-parole du décanat.

Le premier débat - 15 octobre - aborde "La politique scientifique québécoise". Il s'adresse à un large public intéressé par la question. Animé par M. Claude Corbo, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAM, ce débat regroupe autour d'une table des responsables ou "décideurs" en matière de développement et politique scientifique.

Le deuxième débat - 17 octobre - touche à "La recherche subventionnée à l'UQAM". M. Marc Blain, du décanat, anime cette rencontre où l'on a réuni Mme Florence Junca-Adenot, vice-recteur à l'administration et aux finances, Mme Monique Lefebvre-Pinard, doyenne des études avancées et de la recherche, ainsi que des responsables (professeurs) de centres, labos ou regroupements de chercheurs. On connaît l'importance du financement sur le développement de la recherche et des études supérieures; aussi l'ensemble des professeurs-chercheurs et des

étudiants des 2e et 3e cycles a-t-il été invité à participer à cette rencontre.

Le troisième débat - 18 octobre - a pour sujet: "La recherche-crétion à l'UQAM". De tout le réseau universitaire québécois, souligne le décanat, l'UQAM est l'institution qui a accordé le plus d'importance à la recherche-crétion. Quinze ans après sa création, où en est-elle? Où va-t-elle? Pour en discuter: des chercheurs en arts de l'UQAM, des représentants du ministère des Affaires culturelles (Mme Nicole Martin, sous-ministre adjointe) et du Conseil des arts du Canada (M. Jean-Jacques Fortier, vice-président).

Le débat est plus spécifiquement réservé aux chercheurs en arts.

En ce qui a trait à tous les débats, chaque participant aura une dizaine de minutes pour présenter son intervention; après quoi, on entendra les questions du public.

Études avancées

La journée du 16 octobre est essentiellement consacrée aux études avancées. Il y aura d'abord une rencontre avec la doyenne, Mme Monique Lefebvre-Pinard et les directeurs(rices) des programmes avancés. Cette réunion s'inscrit dans la foulée de celle qui s'est tenue le 30 mars dernier sur les études avancées, avec les mêmes participants.

Trois sujets majeurs seront abordés le 16 octobre:

la politique entourant le statut et la condition des étudiants des 2e et 3e cycles, et les suites à donner à l'enquête menée auprès des



Mme Monique Lefebvre-Pinard, doyenne des études avancées et de la recherche.

directeurs(rices) au printemps dernier; la place des étudiants des études avancées dans la structure de l'UQAM; la promotion des programmes d'études avancées (en collaboration avec le bureau du registraire).

Le soir du 16 octobre, l'Université donnera un "5 à 7" en l'honneur des étudiants récipiendaires de bourses d'études supérieures.

Près de 200 étudiants seront ainsi honorés. C'est une première à l'UQAM.

Les directeurs(rices) des programmes de 2e et 3e cycles sont invités à se joindre aux bénéficiaires à l'occasion de cette réception.

La Semaine est organisée par le décanat des études avancées, de la recherche et de la création; tout renseignement peut être obtenu auprès du secrétariat du décanat.

Programme de la semaine

PREMIER DÉBAT

La politique scientifique québécoise, un an après la Loi 19

Participants-e

M. Gilbert Paquette, ministre, Ministère de la Science et de la Technologie du Québec

M. Jacques L'Écuyer, président, Conseil des Universités du Québec

M. Louis Berlinguet, secrétaire, Ministère d'État à la Science et à la Technologie du Canada

Madame Joan Dougherty, députée de Jacques-Cartier, Assemblée nationale du Québec.

Animateur

Monsieur Claude Corbo, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQAM

Date

Le lundi 15 octobre

Heure

17 heures

Lieu

Studio-Théâtre Alfred-Laliberté, Pavillon Judith-Jasmin, J-M400

DEUXIÈME DÉBAT

La recherche subventionnée à l'UQAM

Participants-tes

Madame Florence Junca-Adenot, vice-recteur à l'administration et aux finances
Madame Monique Lefebvre-Pinard, doyenne, Décanat des études avancées et de la recherche

Monsieur Michel Allard, professeur, Département des sciences de l'éducation

Monsieur Robert Bureau, professeur, Département des sciences juridiques

Monsieur Jules Duchastel, professeur,

Département de sociologie

Monsieur André Hade, directeur, Département de chimie

Animateur

Monsieur Marc Blain, directeur des subventions et contrats de recherche

Date

Le mercredi 17 octobre

Heure

17 heures

Lieu

Salle Marie Gérin-Lajoie, Pavillon Judith-Jasmin, J-M400

TROISIÈME DÉBAT

La recherche-crétion à l'UQAM

Participants-tes

Madame Nicole Martin, sous-ministre adjointe, Ministère des affaires culturelles

Monsieur Jean-Jacques Fortier, vice-président du Conseil des arts du Canada

Madame Joan Esar, professeure, Département d'arts plastiques

Monsieur Yves Trudeau, professeur, Département d'arts plastiques

Madame Martine Époque, professeure, Regroupement de théâtre et danse

Madame Fernande Saint-Martin, professeure, Département d'histoire de l'art

Animateur

Monsieur Guy Berthiaume, directeur-adjoint des subventions et contrats de recherche, UQAM

Date

Le jeudi 18 octobre

Heure

17 heures

Lieu

Studio-théâtre Alfred-Laliberté, Pavillon Judith-Jasmin, J-M400

Pour la sous-commission des études avancées, de la recherche et de la création

Un rôle de plus en plus visible

Ce n'est pas seulement la volonté de l'UQAM de privilégier l'axe recherche et études avancées, mais c'est aussi celle de l'État et de la société québécoise dans son ensemble. Tel est l'avis des quatre porte-paroles de la sous-commission des études avancées, de la recherche et de la création (SCEARC), rencontrés à l'occasion de la "Semaine" présentement en cours.

La sous-commission, qui a principalement pour mandat d'évaluer les programmes d'études des 2e et 3e cycles, de recherche et de coopération internationale, et de faire des recommandations à la commission des études pour assurer leur développement harmonieux, a donc un rôle capital à

jouer. Un rôle qui se fera de plus en plus visible.

Déjà, elle s'est attaquée à la tâche, comme le montre le Bilan 1983-84, qu'elle a récemment rendu public.

Au chapitre de la recherche et de la création, la sous-commission souligne que conformément au Plan triennal 1982-85, elle a beaucoup investi. Par exemple, elle a sérieusement examiné le problème du développement spécifique de la recherche à l'Université et des obstacles qui y sont liés; elle a étudié des moyens de promotion auprès du corps professoral. Dans ce cadre, elle a participé à la modification de la politique de la répartition des postes de professeurs "qui, pour la

première fois, tient compte des activités de recherche". Cette politique, note-t-on, a amené la commission des études à demander aux départements d'embaucher des professeurs aptes à s'impliquer immédiatement en recherche, contribuant ainsi à un développement plus significatif et plus accéléré de la recherche à l'UQAM.

La question des centres, laboratoires de recherche et regroupements de chercheurs, a aussi préoccupé la sous-commission des études avancées et de la recherche en 1983-84. Pour en étudier toutes les facettes, elle avait invité une vingtaine de professeurs-chercheurs à des assises spéciales. Ont été soulevés

les points suivants: le rôle des centres, des labos et des regroupements de chercheurs dans le développement de la recherche à l'UQAM; la question de la double appartenance des chercheurs (départements et unités de recherche); le financement, l'organisation et la gestion des unités de recherche; la responsabilité des groupes de recherche dans la formation des étudiants des 2e et 3e cycles.

Les sous-commissaires rappellent qu'en cours d'année, deux unités ont reçu une reconnaissance institutionnelle: le centre d'analyse de texte par ordinateur (ATO), comme regroupement de chercheurs, et le laboratoire de géochimie isotopique et de géochronologie (GÉOTOP), comme laboratoire de recherche.

Le financement de la recherche a également été au coeur des débats de la sous-commission ces derniers mois. On sait que cette question est une brûlante; qu'elle fait l'objet d'actualité. Les sous-commissaires se sont penchés tout particulièrement sur le Plan de



M. François Carreau, doyen-adjoint au décanat des études avancées, de la recherche et de la création.

développement 1985-88 du Fonds FCAC pour l'aide et le soutien à la recherche. Tout en reconnaissant "l'importance capitale du Plan", ils ont fait savoir au gouvernement québécois qu'il était nécessaire non seulement d'accroître l'aide à la recherche orientée par les priorités du virage technologique, mais aussi d'accroître le support à la recherche libre. C'est une "absolue nécessité que la recherche prioritaire ne se fasse pas au détriment de la recherche libre", ont dit les sous-commissaires au gouvernement.

L'impact du financement fédéral sur le développement du réseau universitaire, n'a pas reçu, faute de temps, toute l'attention voulue.

(SUITE À LA PAGE 4)

Le rôle des départements dans le développement de la recherche

Le développement de la recherche à l'UQAM s'appuie principalement sur deux structures de support: d'une part, les départements, d'autre part, les centres ou laboratoires de recherche et regroupements de chercheurs-euses.

Lieux d'appartenance des professeurs-chercheurs, les départements constituent des milieux de vie et de travail privilégiés pour le soutien, la valorisation et l'incitation à la recherche dans un champ disciplinaire donné. L'embauche, l'évaluation, l'encadrement des professeurs-ressources incombent aux assemblées départementales qui, en conséquence, disposent d'un ensemble de leviers leur permettant de jouer un rôle capital dans le développement de la recherche.

Selon les moyens qu'il privilégie, le département peut devenir un lieu naturel de recherche où les chercheurs et chercheuses bénéficient d'un cadre et d'un environnement favorables au développement et à l'épanouissement de leurs travaux.

Compte tenu du rôle qu'ils peuvent remplir et des outils dont ils peuvent disposer pour l'assumer, il est essentiel que les départements en viennent à prendre en charge davantage l'orientation, l'animation et le développement de la recherche ou de la recherche-création dans leur secteur propre. "Faire plus et faire mieux" en recherche à l'UQAM passe nécessairement par une **responsabilisation et une implication accrues** des départements dans le développement de la recherche et de la création.

Aide à l'infrastructure départementale de recherche

Afin de leur permettre d'amorcer ou de consolider cette prise en charge, le **Programme d'aide financière aux chercheurs et aux créateurs** (PAFACC) comporte un sous-volet consacré au "Soutien à la mise en place d'une infrastructure et à la planification de la recherche départementale".

Cette aide financière est accordée par le PAFACC pour encourager et soutenir l'effort de

recherche des départements et pour inciter chaque département à se doter d'un plan triennal précis et concerté de développement de la recherche. Ce plan de développement a en particulier pour objectif de permettre d'accroître la productivité des chercheurs des départements tant en termes de diffusion (publications, création, communications, etc.) que de financement externe (subventions, contrats, commandites, etc.) de la recherche. Pour appuyer cet effort concerté de planification, et sur présentation à la doyenne du plan de développement, le PAFACC peut octroyer, pendant un maximum de trois ans, une aide financière permettant de financer en partie certains services de support à la recherche utilisables par l'ensemble des chercheurs impliqués dans le plan départemental de développement. Ces demandes peuvent être présentées à n'importe quel moment de l'année bien que les sommes attribuées pour une année doivent être engagées avant le 31 mai.

Pour l'exercice financier 1984-1985, le décanat des études avancées et de la recherche a obtenu du comité du budget une augmentation de l'enveloppe prévue à ce sous-volet. Ces ressources additionnelles ont été consenties afin de permettre à un nombre accru de départements de préparer un tel plan et de recourir à l'aide financière qui y est rattachée. Déjà, quelques départements s'en sont prévalus et ont déposé leur plan. Plusieurs autres ont annoncé le leur.

Lorsqu'une majorité d'assemblées départementales se seront ainsi concertées pour identifier leurs secteurs de force ou leurs créneaux prometteurs, pour planifier un échéancier de développement et des formes concrètes de support pour le soutenir, un grand pas sera fait vers l'acquisition d'une "mentalité" et de "réflexes" recherche dans notre institution. La préoccupation du développement de la recherche s'inscrira alors dans les activités régulières de l'Université et deviendra inhérente à son fonctionnement. D'ailleurs, la

planification du développement de la recherche au sein des départements est intimement liée à l'élaboration de nouveaux programmes de 2e et 3e cycle. L'existence de tels plans, en effet, renforce substantiellement le dossier du programme proposé et constitue un facteur déterminant pour son approbation.

Initiatives départementales pour le soutien à la recherche

Outre le financement interne pour le soutien à la mise en place d'une infrastructure, les assemblées départementales disposent d'autres moyens pour

accroître le support à la recherche et à la recherche-création dans leur secteur.

C'est ainsi qu'un nombre croissant de départements se soucient de plus en plus d'inclure à l'ordre du jour de leurs assemblées régulières des questions relatives à la recherche et aux formes de support qui peuvent être offertes pour son développement. Certains ont déjà défini un ensemble de mesures concrètes susceptibles de favoriser un climat de recherche. À titre indicatif, on peut, entre autres moyens retenus, mentionner:

- mise en commun de certaines ressources;
- élaboration d'une politique départementale d'aide à la diffusion des productions de recherche des professeurs-ressources axée sur la publication d'articles dans des revues scientifiques reconnues ou sur la communication de résultats de travaux de recherche au cours de colloques, congrès, conférences.
- mise sur pied d'un service-conseil dispensé par des professeurs-ressources plus expérimentés-es dans la préparation de demandes de subventions.
- recrutement de nouveaux ou nouvelles professeurs-ressources selon des critères de recherche.
- répartition des fonctions départementales en tenant compte de l'importance relative de l'activité de recherche.

AVIS du secrétaire général À tous les étudiants

Appel de candidatures pour les sièges à pourvoir:

- au Conseil d'administration
- à la commission des études

En vertu de la Loi de l'Université du Québec et des règlements généraux de l'UQ et de l'UQAM et, conformément aux dispositions de la politique concernant la participation étudiante au Conseil d'administration et à la commission des études, les étudiants ont droit:

- à deux représentants (de secteurs différents) au Conseil d'administration,
- à six représentants (de secteurs différents) à la commission des études dont l'un est inscrit au second ou troisième cycle, les cinq autres étant de premier cycle.

La date limite pour se porter candidat est mercredi le 24 octobre 1984, 17 heures pour les deux sièges au Conseil d'administration et pour les cinq sièges à pourvoir par les étudiants de premier cycle à la commission des études.

Pour plus d'informations concernant la procédure de désignation des étudiants au Conseil d'administration et à la commission des études, veuillez consulter les babillards officiels à l'entrée de chaque pavillon, les modules, les départements, etc...

Des copies seront également disponibles au secrétariat général pour ceux qui voudront bien en faire la demande.

RÉSULTAT DU VOTE POUR LA DÉSIGNATION D'UN(E) ÉTUDIANT(E) DE DEUXIÈME OU TROISIÈME CYCLE À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Madame Thérèse Bouffard, étudiante au doctorat en psychologie, a obtenu le plus grand nombre de voix soit 143 lors des élections au siège dévolu aux étudiants des deuxième et troisième cycles à la commission des études.

Suite à sa nomination par le Conseil d'administration, Madame Bouffard occupera, à compter de janvier 1985, le siège réservé aux étudiants de deuxième et troisième cycles et comblera également le poste dévolu au secteur des sciences humaines.

Le Secrétaire général
Me Pierre Brossard

formation de comités départementaux de recherche chargés de promouvoir les activités de recherche, de fournir un appui critique aux chercheurs, d'explorer les avenues possibles de recherche.

D'autres prévoient certaines formes d'aide à la recherche à partir des budgets réguliers de fonctionnement et d'équipement des départements. Il suffit souvent d'un minimum de ré-allocation des ressources existantes pour offrir un meilleur support logistique et des services de soutien plus appropriés pour les activités de recherche des chercheurs et des chercheuses. Il reste beaucoup à faire avant que les départements ne puissent compter sur des services de soutien à la recherche vraiment adéquats. Des solutions nouvelles et imaginatives devront être apportées à ces problèmes de développement.

Il n'en demeure pas moins, cependant, qu'une concertation tangible s'établit de plus en plus entre notamment les départements, le décanat de la gestion des ressources, le service des immeubles et de l'équipement et le décanat des études avancées et de la recherche afin d'assurer un soutien logistique davantage approprié aux activités de recherche. Cette concertation améliore les services de secrétariats et et technique, augmente la disponibilité de locaux et favorise l'acquisition d'équipements scientifiques.

Enfin, on ne saurait trop insister sur le rôle primordial joué par les départements pour la valorisation de la recherche et l'appui accordé aux activités des chercheurs, chercheuses. Par les plans qu'ils élaborent, les moyens qu'ils favorisent, les départements peuvent imprégner une attitude réceptive à l'égard du développement de la recherche.

Centres, laboratoires de recherche, regroupements de chercheurs, départements ont une mission complémentaire à remplir pour le développement de la recherche, les premiers se préoccupant davantage de recherche multidisciplinaire. L'organisation de l'UQAM permet aux uns et aux autres de recourir à des mécanismes de promotion et de valorisation de la recherche afin d'atteindre l'objectif de faire plus et faire mieux.

L'uqam hebdo

Éditeur
La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué., H3C 3P8
Section: information interne
Dir. : Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne
Tél.: 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'uqam hebdo dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité: Yves Simard, secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies, Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audio visuel.

Lettres à l'uqam

Les lettres à l'uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi à midi, précédant la date de publication et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Au-delà des cloisonnements, se retrouver autour d'objets communs de recherche...

"En principe à l'UQAM, les structures départementales sont construites autour de formes traditionnelles, que ce soit par exemple en chimie, en sociologie ou ailleurs. Sauf que ces structures ne correspondent plus aux besoins de la recherche. Car celle-ci se fait beaucoup plus en fonction des objets: les systèmes d'éducation, la famille, etc. Il faut donc aller au-delà des cloisonnements disciplinaires et départementaux, dépasser cette réalité. Les chercheurs ont besoin de lieux multi-disciplinaires et interdépartementaux où ils peuvent se retrouver autour d'un objet commun de recherche. Mais avec des points de vue différents!" explique M. Guy Berthiaume, directeur-adjoint des contrats et subventions de recherche auprès du décanat des études avancées.

À l'appui de l'interdisciplinarité, M. Berthiaume mentionne, entre autres, le CERSE (Centre d'études et de recherche en sciences de

l'environnement) qui réunit des gens de géologie, de sciences biologiques, de chimie, de physique voire à une époque, de géographie humaine. Il cite le LAREHS (Laboratoire de recherche et écologie humaine et sociale) qui polarise des chercheurs notamment de psychologie, de sociologie et de communications...

Une structure à trois paliers dans une approche "étapiste"

Selon M. Berthiaume, les structures de la recherche s'échelonnent maintenant d'une manière plus systématique, à trois niveaux, dans une optique "étapiste". Au premier palier, des chercheurs se regroupent de façon un peu plus formelle autour d'un objet. Au deuxième, c'est le laboratoire à caractère interdépartemental. Au troisième: les centres. En guise d'illustration de la première catégorie, il y a par exemple le regroupement ATO (analyse de textes par ordinateur),

noyau de chercheurs en science politique, en sociologie et en informatique. Il y a le RIER, celui-là à caractère inter-universitaires puisqu'il rassemble des gens de l'UQAM et de Concordia pour l'étude de la religion. Un autre exemple, celui du GIERF groupe interdisciplinaire en recherche sur la condition des femmes. Ici se découpent nettement les trois missions de l'UQAM, soit l'intervention dans le milieu (service à la collectivité), l'enseignement de 1er cycle et la recherche.

Les quatre laboratoires reconnus, LARSI (laboratoire de recherche en sciences immobilières) LABREV (laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu), LAREHS (déjà mentionné) et le dernier-né, GÉOTOP (laboratoire de géochimie isotopique et de géochronologie) réunissent des équipes interdisciplinaires et inter-universitaires. De même, les cinq centres (CIEE, CIRADE, CRG, CERSE, CRIM) présentent-ils de caractéristiques identiques.



M. Guy Berthiaume: "Avancer des solutions concrètes applicables dès l'an prochain au problème de la double appartenance est à l'ordre du jour du comité mis sur pied par la sous-commission des études avancées et de la recherche. En effet, se partager entre l'enseignement et la recherche crée une réelle tension, en particulier chez les jeunes professeurs. Mais, en passant, il se fait beaucoup de bonne recherche monodisciplinaire dans les départements. Un autre problème qui se pose, c'est celui de la masse critique, c'est-à-dire pouvoir constituer des noyaux de chercheurs assez importants et favorisés par des regroupements physiques, de sorte que la recherche, tant fondamentale qu'appliquée — les deux faces de Janus en cohabitation quotidienne dans nos centres et labos — se développe par effet de synergie."

Un exemple typique

Le GÉOTOP fête ses 10 ans et est reconnu à part entière

Un dixième anniversaire qui coïncide avec la reconnaissance du statut officiel de laboratoire institutionnel, voilà ce qui caractérise le GÉOTOP en ce début de l'année universitaire 84-85.

GÉOTOP pour "Laboratoire de géochimie isotopique et de géochronologie". Son directeur, M. Claude Hillaire-Marcel retrace les grandes étapes: sa création en 74 comme service à la recherche du fonds FCACC, sa formation en tant que regroupement de chercheurs institutionnels en 82, et enfin en octobre 84, l'obtention du statut de laboratoire à part entière.

Alors qu'en 1974 un premier axe de recherches touchait la paléoclimatologie et marquait en même temps l'ouverture du programme de maîtrise en géologie du quaternaire aux sciences de la Terre, un deuxième axe s'ajoutait en biochimie isotopique en 1975-76, en collaboration avec le CRESALA (Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation). Lors, furent menés des travaux entre autres sur le contrôle de l'authenticité des produits alimentaires, la détection des fraudes (sirops d'érable, jus de fruits, miels, vins, etc). Progressivement le laboratoire a essaimé dans plusieurs directions: études fondamentales en zootechnie (métabolisme des bovins) en coopération avec les stations agricoles de Lennoxville et aux États-Unis, de Beltsville; en métabolisme des sucres chez les sportifs (M. Denis Massicotte, kinanthropologie); plus récemment, en sciences biologiques -- problèmes d'environnement et

d'écologie -- avec Madame Dolorès Planas: en biochimie fondamentale avec le Dr Claude Roy, de l'hôpital Sainte-Justine (problèmes de pathologie des sucres chez les jeunes enfants ainsi que de cholestérol).

Surtout avec l'arrivée de M. Pierre Pagé, spécialiste de l'hydrologie et de la géochimie, le GÉOTOP développe un troisième axe, orienté plus généralement vers la géochimie des milieux sédimentaires tels les travaux en limnologie (lacs méromictiques ou stratifiés du rift est-africain, par exemple). Enfin vient s'ajouter un quatrième axe, celui-là en géochronologie de la croûte continentale. M. Clément Gariépy, spécialiste de la géochimie et de la géochronologie, s'intéresse en particulier aux datations de roches plus anciennes (par la méthode uranium-plomb, par exemple).

Le GÉOTOP, un service à la recherche

À ce jour une quarantaine de chercheurs d'universités québécoises et étrangères, du CNRS de France, ainsi que divers organismes et ministères à vocation scientifique ont bénéficié des services à la recherche du GÉOTOP, dont voici une brève nomenclature des unités: unités isotopes stables (les deux spectromètres), unités à datation carbone 14 (compteurs bêta), et à datation uranium - thorium (compteurs alpha), unité acides aminés avec M. Serge Ochietti (par chromatographie gazeuse et liquide), unité d'analyses chimiques par chromatographie ionique.



À un premier spectromètre de masse s'en est ajouté un deuxième, celui-là entièrement automatique. Contrôlé par micro-ordinateur, il sert aux analyses isotopiques (isotopes stables comme le deutérium, le carbone 13, l'oxygène 18). Dans l'ordre, le directeur du GÉOTOP, Monsieur Claude Hillaire-Marcel et Madame Odette Carro, professionnelle de recherche.

Un double avantage réciproque

Réciprocité labo-terrain, réciprocity en matière de variations climatiques, voilà ce qui distingue l'implantation croissante du GÉOTOP à l'échelle du globe.

En effet, en raison de son association de plus en plus étroite avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), plus précisément avec le laboratoire de géologie du quaternaire de Marseille, "beaucoup de chercheurs et spécialistes de ce centre sont à l'oeuvre en diverses régions d'Afrique comme le Sahel, le Sahara, la Libye, l'Est africain, etc. C'est la partie terrain, alors que le GÉOTOP à l'UQAM fournit le potentiel d'analyse en laboratoire", explique M. Hillaire-Marcel, qui, soit dit en passant, coiffe aussi le chapeau de directeur / directeur de recherche de labo de Marseille.

Sous l'angle de la complémentarité climatique, les préoccupations du GÉOTOP dans le

domaine des variations climatiques de l'Est du Canada, âges glaciaire et inter-glaciaire, rejoignent outre-Atlantique les recherches sur les successions d'épisodes arides et humides dans une perspective d'histoire récente du quaternaire sur la planète. Le volet africain comprend d'ailleurs un projet terrain-labo au Bénin, sous la conduite de M. Gilbert Prichonnet, professeur-chercheur aux sciences de la Terre.

Un apport pour le Québec et pour les pays en voie de développement

Quatorze étudiant(e)s de 2e cycle, la plupart de l'UQAM, et quatre au doctorat sont associé(e)s aux recherches du GÉOTOP, avec le soutien de quatre assistants et de quatre professionnels ou techniciens. Dans tous les types d'études en quaternaire, le

GÉOTOP a formé des étudiant(e)s. Selon M. Hillaire-Marcel, c'est une façon pour le Québec de faire sa part pour les pays en voie de développement via les firmes conseils qui emploient des diplômé(e)s aptes à travailler en géologie, en hydrologie et en géotechnique, qu'il s'agisse de se pencher sur les problèmes d'alimentation en eau potable, de matériaux de construction pour les villes, d'affaissements de terrain, etc.

À l'UQAM, une dizaine de chercheurs sont soit responsables de projets, soit d'unités analytiques au sein du GÉOTOP, tandis que seize chercheurs de l'extérieur s'occupent de projets conjoints avec le laboratoire. Une ingénieure stagiaire de même qu'une chargée de recherche, toutes deux du CNRS, sont présentement attachées au GÉOTOP.

Un rôle de plus en plus visible...

(suite de la page 1)

C'est un problème de taille, reconnaît-on, mis au menu de la présente année.

La sous-commission s'est penchée plus attentivement sur le financement et l'organisation de la recherche liée à l'informatique et à la micro-électronique, suite au rapport du Comité d'étude créé à cet effet par le SCEARC en mai 1983. Des recommandations ont été acheminées aux instances concernées.



M. André Dugas, professeur en linguistique et directeur du module de linguistique.

D'autres sujets reliés au financement de la recherche (budget du PAFACC, rapport annuel sur la recherche subventionnée ou commanditée, résultats des concours de subventions de recherche des grands organismes subventionnaires), ont été examinés par la sous-commission en 1983-84. On se préoccupe beaucoup, entre autres, de la diminution (en chiffres absolus) des subventions externes octroyées aux chercheurs et unités de recherche à l'UQAM. De la même manière, le Fonds institutionnel de recherche (FIR) a été moins prodigue. "Il faut de toute urgence,

redéfinir les sous-commissaires, revaloriser la composante recherche-évaluation à l'UQAM".

Études avancées

La sous-commission, sur la question des études avancées, a abattu, en 1983-84, un travail considérable. En plus de procéder à la modification de huit programmes (dont quatre modifications étaient fondamentales), elle a étudié et recommandé à la commission des études cinq nouveaux programmes: le doctorat en sciences de l'intervention psychosociale (programme conjoint avec l'Université de Sherbrooke), la maîtrise en muséologie (programme conjoint avec



M. Robert Poupard, professeur en sciences administratives et directeur du centre de recherche en gestion (CRG).

l'Université de Montréal), la maîtrise en sciences comptables, le certificat de 2e cycle d'intégration de la recherche à la pratique éducative, le programme court de 2e cycle en éducation morale (celui-ci est le premier du genre à l'UQAM).

En ce qui a trait aux programmes de certificats et aux programmes

courts, la sous-commission a proposé, en 1983-84, à la commission des études, un projet révisé de politique "en vue d'assurer un développement complémentaire des études avancées ainsi que d'une politique pédagogique des stages".

Pour les sous-commissaires, il est important d'offrir à une clientèle déterminée, des programmes courts de niveau supérieur. Selon eux, le programme en éducation morale - très ponctuel - élaboré par une équipe de recherche au CIRADE, sous la responsabilité de Mme Anita Caron, est un exemple concret de cette volonté institutionnelle.



M. Daniel Vocelle, professeur au département de chimie.

La sous-commission soulève cependant le problème de la difficulté qu'a l'UQAM de faire accepter de nouveaux programmes d'études supérieures. "Les conditions de passage sont plus sévères, notent les membres de la SCEAR. Il faut des dossiers parfaitement montés, appuyés sur des acquis en matière de recherche, et répondant à des besoins sociaux".

Dans le but de se donner toutes les chances, la sous-commission multiplie les efforts pour que soient offerts, à la recherche et aux études

avancées, de meilleurs services d'animation, de consultation et de soutien technique en 1984-85. Les conditions de vie et d'études des étudiants des 2e et 3e cycles font, à cet égard, l'objet des préoccupations de la sous-commission. Actuellement, elle étudie un rapport d'enquête sur la question.

Un virage prioritaire

Selon les sous-commissaires interrogés, l'UQAM n'a plus le choix, elle doit donner plus de fond dans la recherche et les études avancées. "Les premières années de l'Université ont été surtout consacrées à l'élaboration et la consolidation des programmes de 1er cycle. Les énergies et une part du financement, devront maintenant se regrouper autour d'autres

objectifs. C'est essentiel si l'on veut la reconnaissance de fait d'université à part entière".

Les sous-commissaires croient qu'ils seront aidés dans cette voie par les nouvelles règles de financement relatives aux études supérieures. En effet, le ministère de l'Éducation augmentera la part de subventions (par tête de pipe) octroyée pour les étudiants des 2e et 3e cycles.

* La sous-commission exerce son mandat en fonction des missions de l'Université et de la spécificité de l'Université du Québec à Montréal.

La sous-commission, dans l'exercice de ce mandat, cherche à assurer le caractère interdisciplinaire - s'il y a lieu - de la recherche et des études avancées.

La sous-commission des études avancées, de la recherche et de la création, se compose de quinze membres réguliers: douze professeurs provenant des divers secteurs de l'Université dont normalement, trois directeurs de programmes d'études avancées, un membre d'un centre de recherche ou un représentant des études multidisciplinaires, le doyen(ne) et le doyen adjoint des études avancées et de la recherche.

Les professeurs, membres de la sous-commission, sont présentement:

Mme Josiane Ayoub, du département de philosophie
M. Jean Béanger, du département de psychologie
M. Gérard Boutin, du département des sciences de l'éducation
M. André Dugas, du département de linguistique
M. Jules Duchatel, du département de sociologie
M. Maurice-Georges Dyens, du département d'arts plastiques
Mme Catherine Garnier, du département de kinanthropologie

M. Claude Hamel, du département des sciences biologiques
M. Jacques Héту, du regroupement de musique
M. Claude Janvier, du département de mathématiques
M. Robert Petrelli, du département d'études urbaines
M. Robert Poupard, du département des sciences administratives
M. Gilles Thérien, du département d'études littéraires
M. Daniel Vocelle, du département de chimie

La doyenne, Mme Monique Lefebvre-Pinard, préside la sous-commission. Tandis que M. François Carreau, doyen-adjoint, et M. Marc Blain directeur des contrats et des subventions de recherche, sont membres d'office.

À la sous-commission siègent des observateurs permanents, avec droit de parole mais sans droit de vote.

Les assemblées régulières de la sous-commission se tiennent chaque mois. Par ailleurs, des réunions spéciales réunissent les membres plusieurs fois par an.

Une politique en vue

Pour l'amélioration des conditions de séjour des étudiants des 2e et 3e cycles



Le décanat des études avancées et de la recherche déposera au cours de la prochaine réunion de la sous-commission des études avancées et de la recherche soit le 17 octobre prochain, une étude faisant état des conditions de séjour des étudiants de deuxième et troisième cycles à l'UQAM. Cette étude menée auprès des responsables de programmes d'études avancées trace le portrait des conditions offertes aux quelque 2,000 étudiants inscrits à ces programmes. Comme le soulignait Madame Monique Lefebvre-Pinard, doyenne des études avancées et de la recherche, lors d'un exposé présenté au printemps dernier devant les responsables de programmes: "il importe de

procéder à un inventaire des conditions offertes par l'UQAM en général et par les départements en particulier". Cette analyse portant notamment sur le support financier, l'encadrement, la qualité des programmes, la diffusion des travaux des étudiants devrait permettre de proposer une politique institutionnelle relative à ces conditions.

À la suite de ce dépôt, le décanat entend recommander à la sous-commission, la formation d'un comité chargé d'aborder de façon plus spécifique le statut et les conditions des étudiants de deuxième et troisième cycles et ainsi à la lumière de ces nouvelles informations, élaborer un projet de politique institutionnelle visant à

améliorer la qualité du séjour de ces étudiants.

Quoiqu'il soit trop tôt pour élaborer si c'est la sous-commission ou le comité qui parrainera le processus de consultation on sait d'ores et déjà qu'il y aura une consultation menée auprès des personnes concernées. En effet, selon Monsieur François Carreau, doyen-adjoint des études avancées et de la recherche, on peut s'attendre à des changements importants d'où la nécessité de la consultation. Il nous est impossible pour l'instant de fixer un échéancier précis mais cette politique fait partie des priorités au décanat.

Un statut particulier

Les étudiants de maîtrise et de doctorat considérés traditionnellement au même titre que les étudiants de premier cycle pourraient se voir conférer un statut particulier. Jusqu'ici ils ont en quelque sorte bénéficié des mêmes services prévus pour les clients de premier cycle même si leurs besoins peuvent se révéler sensiblement différents. En identifiant les besoins, la politique pourrait y répondre de façon plus adéquate.

Le comité devra aussi se pencher sur la pertinence de distinguer et ce de façon concrète, les étudiants à temps plein des étudiants à temps partiel. Actuellement cette distinction n'existe qu'au premier cycle. Si une telle distinction s'avère pertinente, on peut s'attendre à ce qu'une série d'actions soient posées pour favoriser cette clientèle.

Dans cette éventualité, on pourrait voir modifier les règlements régissant les deuxième et troisième cycles. Selon Monsieur François Carreau, les règlements actuels encouragent les étudiants à utiliser le délai maximum de trois ans pour compléter leur programme d'études.

À ce chapitre, une étude effectuée par l'Université du Québec sur "le temps moyen requis pour l'obtention de diplômes d'études avancées à l'Université du Québec" démontre que 70% des étudiants de 5 grands secteurs ont bénéficié de prolongations exceptionnelles.

En offrant aux étudiants qui se consacrent à plein temps à leur études, un meilleur encadrement et de meilleures conditions de séjour, on pourrait réduire et ce de façon substantielle le temps requis pour le dépôt du mémoire ou de la thèse.

Un revenu minimum garanti

Le décanat est très sensible aux problèmes financiers qu'éprouvent ces étudiants. C'est pourquoi, selon Mme Lefebvre-Pinard, l'institution doit leur offrir un revenu minimal afin qu'ils soient en mesure de compléter leurs études dans des délais raisonnables.

Les étudiants peuvent déjà bénéficier du volet "Personnel-étudiant" du Programme d'aide financière aux chercheurs et aux créateurs (PAFACC) modifié pour leur offrir un meilleur support. D'autres sont engagés comme assistants de recherche par les professeurs. Il y a aussi les postes d'auxiliaires d'enseignement dont

la priorité est accordée aux étudiants de deuxième et troisième cycles. Mais ceci n'est toujours pas suffisant.

Parmi les hypothèses que le comité devra envisager: supporter un nombre d'étudiants à temps plein, dans chaque programme, en leur garantissant un revenu minimum d'environ 6 000 dollars; élaborer une série de mesures incitatives afin d'augmenter le nombre de candidatures aux différents programmes de bourses; exercer des pressions auprès de la Fondation de l'UQAM afin d'augmenter le montant maximum des bourses destinées aux étudiants de deuxième et troisième cycles; étudier avec le syndicat des chargés-es de cours la possibilité d'accorder une priorité aux étudiants de doctorat dans l'attribution des charges de cours.

La place de l'étudiant

Selon M. Carreau, une telle démarche vise aussi à éveiller les départements sur l'importance des ressources que représentent les étudiants de maîtrise et doctorat. "L'étudiant prend mais il apporte aussi. Ce que nous attendons de cette politique, c'est une déclaration claire de tous les partenaires afin d'accorder la place qui revient aux étudiants des programmes d'études avancées.

Voilà les deux principaux axes autour desquels la politique institutionnelle s'articulera. D'autres sujets y seront traités tels l'accréditation des directeurs de thèse, la protection des espaces alloués à ces groupes, une meilleure information sur la recherche départementale, une révision des exigences de certains programmes. Bref, une réforme importante s'amorce à l'UQAM, on veut produire plus de diplômés dans de meilleures conditions.